

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE**

**Séance du 9 février 2017**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Gaby CHARROUX - Gérard GAZAY - Eric LE DISSES.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 011-1557/17/BM**

#### **■ Promotion économique du territoire de la Métropole d'Aix-Marseille Provence dans les salons professionnels et économiques MET 17/2661/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Conformément à sa stratégie de développement économique et dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence met en place sur son territoire des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur notre territoire.

Seconde métropole de France, adossée au premier port de Méditerranée, connectée à un réseau dense d'infrastructures et de plateformes logistiques, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'affirme comme un centre euro-méditerranéen majeur de décisions et d'échanges de niveau mondial. Elle appuie son développement sur 6 filières clés, des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et sur des pôles de compétitivité.

Dans un contexte d'économie hyper-mondialisée, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence voit des projets structurants émerger sur son territoire, aux forts effets d'entraînement sur son économie locale et internationale : Henri Fabre (aéronautique), French Tech (innovation numérique), PIICTO, Marseille Immunopôle, cité des énergies-ITER, Euroméditerranée, qui sont autant de projets moteurs du développement de son territoire.

Afin de soutenir la dynamique économique du territoire et de lutter contre les entraves structurelles : déficit d'emplois, taux de chômage important, et surtout dans un contexte économique difficile, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence assure la promotion de son territoire notamment en participant à des salons professionnels et économiques.

**Signé le 9 Février 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 24 Février 2017**

En 2016, avec cet objectif, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a participé à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité du territoire et du développement économique et pour remplir son rôle d'animateur du dispositif ZFU/TE.

Les actions réalisées en 2016 sont les suivantes :

- Le Forum MXL, les 24 et 25 mars 2016, salon destiné à aider les futurs chefs d'entreprises à structurer leurs démarches de création et à concrétiser leurs projets tout en aidant les entreprises existantes à se développer. Au cours de ces deux jours, la métropole d'Aix-Marseille-Provence a accueilli une quarantaine d'entrepreneurs ayant une activité ou en voie de création d'activité, souhaitant des informations sur le nouveau dispositif des Zones Franches-Territoires Entrepreneurs ou souhaitant s'implanter en bénéficiant des atouts du territoire. Le Forum MXL a accueilli 200 professionnels et 60 exposants et a permis aux 2 500 visiteurs d'avoir des renseignements précieux pour la création ou le développement de leurs activités professionnelles.
- La quinzaine de l'économie numérique, les « French Tech Weeks » qui s'est déroulée du 15 septembre au 30 octobre 2016. Organisée par l'association Medinsoft, en charge de la gouvernance opérationnelle d'Aix-Marseille French Tech, les French Tech Weeks rassemblent tous les acteurs publics et privés du numérique et notamment les plus grandes startups de la région.
- La sixième édition du Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series qui s'est tenue les 21 et 22 octobre 2016. Créé en 2011 par Jean-Michel Albert, le Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series- est le rendez-vous européen et international des professionnels de l'audiovisuel du digital et des nouveaux contenus à Marseille. Unique en Europe, le Festival International établit un pont entre la culture et l'économie numérique en proposant sur 2 jours la projection d'une sélection internationale de web-séries de fiction. En 2016, le Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series fut consacré à l'un des plus gros marchés de la série digitale asiatique, la Corée du Sud.
- Les troisièmes rencontres du crowdfunding. La manifestation s'est tenue le 4 novembre 2016. Organisées par Pop finance, ces rencontres facilitent la mise en relation entre financeurs et financés. Mode de financement moderne qui bouscule la finance traditionnelle, le crowdfunding a démontré tout l'intérêt de favoriser l'essor de finances alternatives sur le bassin euro-méditerranéen. En France les derniers chiffres du baromètre, édité par Finance Participatif France, évoquent plus de 1,7 million de financeurs ayant soutenu un projet. La métropole d'Aix-Marseille-Provence a soutenu ces rencontres porteuses d'innovation sociale en direction des créateurs d'entreprise.
- Les Forums emploi Marseille Nord/ZFUTE et Vallée de l'Huveaune qui se sont déroulés respectivement les 3 et 24 novembre 2016. Avec un objectif partagé de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une demi-journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires, les deux manifestations ont réunis plus de 4000 visiteurs.
- Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget est un salon biennal. Organisé par le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), il est le plus ancien et le plus grand salon au monde consacré à l'industrie aéronautique et spatiale. Ouvert aussi bien aux professionnels qu'au grand public, il est au cœur même de l'évolution du marché mondial de l'aéronautique et de l'espace. En 2017, il se tiendra du 19 au 25 juin.

Dans le but de maintenir son action de promotion économique du territoire et son soutien aux actions économiques, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence participera aux éditions 2017 des événements suivants :

- le Mobile Word Congress,

- le 1<sup>er</sup> salon du co-working,
- la Convention d'affaires Aero'Nov Connection,
- la 52<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace,
- Agora du business,
- l'Université d'été de l'AFSSI,
- les 4<sup>èmes</sup> rencontres euro-méditerranéennes du crowdfunding,
- la 7<sup>ème</sup> édition du Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series,
- la 3<sup>ème</sup> édition des French Tech Weeks,
- le salon BIO international convention,
- Le Rendez-vous des entrepreneurs,
- les forums emplois Marseille Nord ZFU/TE et Vallée de l'Huveaune,
- le salon Pollutec,
- le Customer Electronic Show de janvier 2018

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence, en son nom propre ou à travers ses six territoires, participera également en 2017 à tout évènement susceptible de lui permettre d'accroître sa visibilité, son rayonnement économique et son attractivité auprès des porteurs de projet, des créateurs, des investisseurs, des talents...

Il est proposé au Bureau d'affecter un budget de 120 000 euros TTC maximum pour la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence aux salons économiques et professionnels mentionnés ci-dessus ainsi que toute autre manifestation permettant de mettre en valeur le développement économique de son territoire et de ses entreprises.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération N°NH 009-011/16/CM du conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil de la Métropole au bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Signé le 9 Février 2017**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 24 Février 2017**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- La nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvée l'affectation d'une somme de 120 000 euros TTC maximum, pour la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence aux événements économiques et professionnels lui permettant de promouvoir l'économie de son territoire.

**Article 2 :**

Monsieur le Président, ou son représentant, est autorisé à signer tout document relatif à la participation à ces différentes manifestations de promotion économique.

**Article 3 :**

Les crédits seront inscrits au budget de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence : Article 6233 foires et manifestations- Fonction 64-Sous Politique B330.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée  
Stratégie et Attractivité économique

Martine VASSAL